

**MAINLEVÉE D'UNE HYPOTHÈQUE OU D'UNE CHARGE
(PERSONNE MORALE SIGNANT SANS SCEAU)**
(alinéa 128(1)a))

AU REGISTRATEUR :

(Nom en lettres détachées du ou des créanciers hypothécaires ou titulaires d'une charge)

1. Nous sommes les créanciers hypothécaires de l'hypothèque/titulaires de la charge financière enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'intérêt _____.
2. Nous accusons réception de toutes les sommes dues ou qui deviendront exigibles au titre de l'hypothèque/la charge financière et déclarons que l'hypothèque/la charge financière est
 en totalité libérée

ou

- en partie libérée quant à la (aux) description(s) officielle(s)/au(x) numéro(s) de parcelle qui suivent uniquement :

Fait le _____ 20_____

Signé, sans sceau, au nom du créancier hypothécaire/titulaire de la charge financière par son ou ses agents dûment autorisés.

) _____
) *(Dénomination sociale complète en lettres détachées du créancier hypothécaire/titulaire de la charge)*
) _____
) *(Signature d'un agent autorisé)*
) _____
) *(Nom complet en lettres détachées de l'agent autorisé)*
) _____
) *Si deux signatures sont requises :*
) _____
) *(Signature d'un agent autorisé)*
) _____
) *(Nom complet en lettres détachées de l'agent autorisé)*
) _____

AFFIDAVIT D'UN SIGNATAIRE AUTORISÉ

JE DÉCLARE SOUS SERMENT/J'AFFIRME SOLENNELLEMENT QUE :

1. Je suis un signataire autorisé de

_____)
(Dénomination sociale de la personne morale)

2. Je suis la personne/Je suis une des personnes ayant signé l'instrument annexé au nom de la personne morale.
3. J'ai l'autorisation de souscrire l'instrument annexé au nom de la personne morale sans utiliser de sceau.

SERMENT PRÊTÉ OU ATTESTATION FAITE)
DEVANT MOI)

à _____ au(x)/en _____)

ce _____ jour du mois de (d') _____)

_____ 20 _____)

(Signature)

(Nom complet en lettres détachées)

(Signature du notaire ou du commissaire)

(Nom complet en lettres détachées)

Notaire public au Yukon, ou notaire public ou)
commissaire à l'assermentation au(x)/en _____)
(Mon mandat se termine le _____)

*** Tous les notaires et les commissaires de l'extérieur du Yukon doivent apposer leur sceau; tous les notaires et les commissaires doivent écrire ou tamponner leur nom et leur titre ainsi que la date de fin de leur mandat, ou indiquer que leur mandat ne vient pas à échéance.**